



Compte-rendu Réunion du Conseil Municipal des Enfants Du mardi 17 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **17 octobre**

Les membres du Conseil Municipal des Enfants de la Commune de SAINTE GEMME LA PLAINE (Vendée), dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de **Madame MESLEM Myriam**, Adjointe.

Date de convocation : **le jeudi 10 octobre 2024**

Effectif légal du Conseil Municipal des Enfants : 10

Membres présents : 9

Étaient présents élus CME :

ALLETRU Lucas, BOCQUIER Apolline, BOCQUIER Lyliah, BORRAS JEGLOT Mila, GUINET-FARINEAU Roxanne, LUCAS Faustine, MARTIN Clément, PINEAU Nathan, SOLDATI Joachim

Absent excusé :

GUIGNOUARD Camille

Étaient présents :

CAREIL Pierre, Monsieur le Maire, MESLEM Myriam, Ajointe, BRODU Léone, conseillère municipale, BIDET Laurène, Coordinatrice Enfance

Autres :

Mme ALLETRU Hélène, Mme FARINEAU Karine

17h20

1- Accueil :

Monsieur le Maire a reçu les enfants pour la première séance du Conseil Municipal des Enfants pour l'année 2024-2025. Chaque membre a eu l'occasion de se présenter.

Les enfants ont été élus pour une durée de deux ans. Il a été rappelé les symboles de la République. Être membre du Conseil Municipal des Enfants signifie que ces derniers représentent l'ensemble des enfants ainsi que les habitants de la commune de Saint-Gemme-la-Plaine, ce qui constitue un engagement civique.

Le Conseil Municipal sert également à sensibiliser à la démocratie.

2- La profession de foi :

De nombreuses idées ont été évoquées et proposées. Certaines n'étaient pas réalisables (budget trop élevé, ou gérer par un autre service voir par le département et non la commune).

3- Les projets envisageables :

- Acheter des ballons pour les cours de récréation
- Faire un boom avant chaque vacance
- Installer une table de Ping Pong au city-stade
- Décoration apportée par chaque enfant pour un sapin mis sous les halles pour les fêtes de Noël
- Faire un circuit avec des énigmes pour découvrir la commune pour tous les habitants et les touristes
- Boîte à dessins (les enfants laissent leur dessin dans une boîte même style que boîte à livres)
- Arbre à souhait (on vient accrocher un ruban ou brin de laine et on fait un vœu)

Nous débattons au prochain conseil pour choisir les projets que nous travaillerons cette année, sachant que la boîte à livre sera aussi au programme cette année.

4- Organisation du CME :

Vous recevrez les convocations et les comptes rendus par mail à l'adresse que vous nous avez fourni.

PROCHAINE REUNION :

Le jeudi 14 novembre A 17H15 A LA MAIRIE